

Mairie
58230 DUN Les PLACES

Téléphone : 03 86 84 62 05
Mail : mairiedunlesplaces@orange.fr

Horaires d'ouverture au Public: Mardi, Jeudi & Samedi de 9 heures à midi.

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS

N° 9 - JUIN 2016

Le mot du Maire :

Ce deuxième trimestre 2016, a vu la fin des travaux du réseau d'eau de Vermot, la fin des travaux d'entrée de la mairie, l'inauguration des travaux des toitures de l'église et sera à jamais marqué par la commémoration du 26 Juin 1944 et l'inauguration du Mémorial en présence de Monsieur le président de la République.

Le conseil se joint à moi pour remercier tout particulièrement les associations et le comité des fêtes pour l'animation du village. L'année a commencé avec une belle foire sous un magnifique soleil.

Ces différentes manifestations et leur préparation permettent de faire du lien social et intergénérationnel. Toutes ces manifestations mobilisent un grand nombre de bénévoles qui n'économisent pas leur peine. Que tous en soient remerciés.



Remercions l'ensemble des personnels de la préfecture et des services de l'état pour leur soutien dans l'organisation de ces cérémonies.

De nombreux témoignages et félicitations nous arrivent tous les jours concernant la qualité et a bonne tenue de ces cérémonies.



Remercions les enfants et enseignants des écoles de Dun-les-Places, Brassy et Saint-André et le pôle vocal de Nevers en Morvan pour leur investissement dans ces cérémonies.



Remercions le Président de la République de nous avoir honoré de sa présence non seulement pour l'inauguration du Mémorial, mais aussi pour sa participation à la cérémonie traditionnelle de commémoration.



Merci au Musée de la Résistance et en particulier à Aurore pour la conception de ce lieu de Mémoire et l'animation de l'inauguration du mémorial.

Merci à l'ensemble des intervenants pour la qualité de leurs discours, tous porteurs des valeurs humaines, pacifiques et républicaines.
Remercions aussi tous ceux sans qui ce Mémorial n'existerait pas: la Communauté de Communes, le Conseil Départemental, la Région, l'Etat, l'Europe qui l'ont financé.
Enfin un très grand merci à la mémoire de Dun et aux élus qui ont porté ce projet.

Sommaire

Le mot du Maire	page 1
La vie des Commissions	page 3
Commission Communauté de Communes	page 3
Commission Parc du Morvan	page 4
Commission Urbanisme, logements	page 3
Assainissement, eau, réserves incendie	page 3
Commission Appel d'offres	page 5
CCAS	page 5
Commission scolaire	page 6
Commission Communication, Culture, Loisirs & Tourisme	page 9
La vie des Associations	
L'association Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie	page 10
Le Comité des fêtes	page 10
Le Carrefour de Dun	page 13
Association La Mémoire de Dun	page 13
Le Centre Multi-activités	page 13
Les Amateurs d'Informatique de Dun-les-Places	page 13
Vos services	
Agence Postale, Bibliothèque, point infos tourisme	page 14
Infos pratiques	page 15
Evènements	
Les commémorations et évènements	page 15
A venir	page 16

La vie des commissions :

Commission Communauté de Communes :

Rappel :

Gestion et tri des déchets :

Les sacs de collecte sont à prendre en mairie aux heures d'ouverture (mardi, jeudi et samedi matin) de 9 heures à 12 heures. Les documents d'information sont aussi disponibles en mairie, ainsi que le calendrier des collectes.

Ces informations et ce calendrier sont également disponibles sur le site de la commune :

www.dun-les-places.fr

Coordonnées :

Communauté de Communes
12, Place François Mitterrand
58140 LORMES

Pour tous renseignements : 03 86 22 54 48
ou contacter Mathilde VILET au 06 48 22 04 17

Ouverture au Public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 14 heures.

Horaires Déchetterie de Lormes – 06 79 04 77 69

Lundi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17 h

Mardi : fermée

Mercredi, jeudi : 8h30 à 12h30

Vendredi, Samedi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 18h

(18 heures d'avril à Septembre)

Horaires Déchetterie Montsauche – tél. : 03 86 84 57 79 ou 03 86 84 50 85

Lundi, samedi : 10h00 à 13h00 / 14h00 à 17h00

Mercredi, vendredi : 14h00 à 17h00

(18 heures d'avril à Septembre)

Les travaux de voirie seront réalisés au cours de l'été.

Inter-communalité : la fusion sera effective au 1^{er} janvier 2017 et regroupera les cantons de Montsauche, Lormes et Château-Chinon. Actuellement des réunions préparatoires à cette fusion ont lieu régulièrement.

Commission Parc du Morvan

Le Parc naturel régional du Morvan

au service des communes, des entreprises, des habitants

N'hésitez pas à le consulter

Il est situé sur les départements de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de l'Yonne et de la Côte-d'Or. Sa superficie est de 281 400 hectares et sa population est de 71 885 habitants.

Le Syndicat Mixte est le garant de la mise en œuvre des orientations définies dans la charte. Il ne se substitue pas aux collectivités qui gardent toutes leurs compétences sur le territoire labellisé.

L'activité du Parc en 2013, c'est par exemple :

- 229 650 kms parcourus par an par l'équipe,
- 48 journées d'utilisation de l'auditorium "Marcel Vigreux" à Saint-Brisson,
- 120 095 visites sur le site internet www.parcumorvan.org,
- 21 marchés fermiers sur le Parc,
- 228 personnes conseillées par l'Espace Info Energie du Parc
- 22 000 visiteurs à l'Ecomusée du Morvan,
- 175 personnes participantes à la semaine de la Pléchie,
- 211 avis sur des permis de construire,
- 17 expertises pour des travaux d'électrification,
- 10 stagiaires accueillis au Parc,
- 23 000 heures de travaux effectuées par les chantiers d'insertion,
- 6 contrats forêt signés pour 1 351 ha,
- 260 exploitations agricoles engagées dans les Mesures agro-environnementales territorialisées
- 250 rendez-vous lors des permanences de l'architecte à la Maison du Parc
- 109 chaufferies bois automatisées en fonction ou en construction, dont 56 pour des collectivités et des entreprises, soit une puissance installée de 27 270 kw, et 28 000 tonnes de bois consommées annuellement.

La Maison du Parc – Espace Saint-Brisson

Dans une propriété de 40 ha sur la commune de St-Brisson, dans la Nièvre, la Maison du Parc est à la fois le siège administratif du Parc et un lieu d'accueil culturel et touristique.

Chaque année, plus de 30.000 visiteurs découvrent, dans un cadre naturel, harmonieux et préservé, étangs, petits plans d'eau, arbres centenaires, enclos à daims, jardin botanique, vergers, ...

S'offrent à eux :

- la Maison des Hommes et des Paysages, maison centre de l'Écomusée du Morvan,
- le Musée de la Résistance en Morvan,
- des parcours pédagogiques et ludiques pour découvrir l'étang Taureau, sa flore, sa faune,
- un herbarium de plantes du Morvan,
- un arboretum,
- un centre de documentation,
- une Maison du Tourisme pour préparer la découverte du Morvan et de ses richesses,
- une boutique de produits locaux, une librairie,
- un Bistrot pour se restaurer, tout au long de la journée, de produits du Morvan,
- un espace de jeux pour enfants,
- des expositions temporaires.
- des visites guidées du site et de ses musées sont également proposées.

Plus d'infos : www.parcumorvan.org

Commission Urbanisme, logements

Les travaux de rénovation et d'aménagement de l'entrée de la mairie sont enfin terminés. Le mauvais temps a fortement ralenti leur réalisation, fort heureusement ils ont pu être achevés in extremis pour les commémorations du 26 Juin. La municipalité a bénéficié d'une DETR de 60% du montant H.T. sur l'ensemble des travaux. Coût H.T. des travaux : maçonnerie 8 488,00 €, marquise et ferronnerie : 7 199, 35 €.

Commission Assainissement, eau, réserves incendie

Les travaux sur le réseau d'eau à Vermot sont terminés.

Montant des travaux : H.T. 45 750,01 €. Le montant de la DETR est de 22 875 €, soit 50% du montant H.T.

Commission appel d'offre

Vous étiez nombreux à l'inauguration des travaux de toiture de l'église. La présentation d'un diaporama du déroulement de ces travaux par Monsieur Buri, architecte a rendu cette rencontre fort intéressante. Votre présence a démontré une fois de plus l'intérêt des habitants pour cet édifice de notre patrimoine chargé d'histoire.

C.C.A.S.

Vous êtes en détresse ou vous connaissez une personne en détresse sur la commune, faites-vous connaître du CCAS. Téléphonez au 03 86 84 62 05, ou venez nous voir lors de nos permanences les mardis, jeudis et samedis matin, nous vous recevrons et vous aiderons dans la mesure du possible.

Depuis le 1^{er} Juin, le plan canicule 2016 est activé. Un registre est ouvert en mairie pour recenser les personnes qui pourraient être mises en difficulté pendant les éventuels épisodes de canicule. Vous trouverez ci-dessous les recommandations telles que formulées sur le site de l'INPES, ainsi que leurs coordonnées :

Se protéger avant :

- Les **personnes âgées, isolées ou handicapées** peuvent se faire connaître auprès des **services municipaux** pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.
- S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour **rester en contact** tous les jours avec les **personnes âgées, isolées ou fragiles**. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.
- **Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin**, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Des documents d'information concernant le bon usage et la conservation des produits de santé sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr/Dossiers/Conditions-climatiques-extremes-et-produits-de-sante/Canicule-et-produits-de-sante>

Se protéger pendant

Pour tout et tout particulièrement la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée ou en situation de handicap :

Pendant une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante ;
- éviter les efforts physiques ;
- ne pas boire d'alcool ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...);
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Pour les personnes âgées :

Si l'on ressent le moindre inconfort, ne pas hésiter à demander de l'aide à ses voisins et, si nécessaire, à contacter son médecin traitant ou le centre 15 (SAMU) en cas d'urgence.

Ressources utiles

Consulter la **carte de vigilance de Météo France** (mise à jour à 06h00 et à 16h00) et les **conseils de Météo France** selon les niveaux de vigilance

Plateforme téléphonique "*canicule info service*" **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe en France) ; accessible tous les jours, de 9h00 à 19h00

Sur la commune : si vous êtes en difficulté, contactez Michèle, notre factrice ou appeler à la mairie.

Commission Scolaire

La commission vous informe (rappel) :

Vous arrivez sur la commune ou vous inscrivez vos enfants à l'école pour la première fois :

Inscrire ses enfants à l'école :

- **Maternelle** : en mairie de Dun-les-Places, les mardis, jeudis et samedis matin, de 9 h à 12h.

Pièces à fournir : Livret de famille et carnet de santé

Coordonnées : 03 86 84 62 05

- **Primaire** : en mairie de Brassy : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h
Pièces à fournir : livret de famille et carnet de santé
Coordonnées : 03 86 22 20 31
- **Collège de secteur** : Collège Paul Barreau à Lormes
Appeler le collège pour récupérer le dossier à remplir
Coordonnées : 03 86 22 82 42
- **Lycée de secteur** : Lycée Romain Rolland à Clamecy
Coordonnées : 03 86 27 57 00
- **Inscrire ses enfants à la cantine** : après inscription à l'école, s'adresser à l'école concernée.
- **Inscrire ses enfants pour les transports scolaires** : appeler le Conseil Général de la Nièvre : 03 86 61 87 44 ou 03 86 61 87 14.
Possibilité de faire l'inscription de votre enfant via le site www.cg58.fr

Travaux à l'école :

Les carreaux du couloir de l'école, côté cour, ont été renforcés par des panneaux de plexiglas, afin de sécuriser ce couloir.

La toiture de l'école sera refaite au mois d'Août, pendant les vacances scolaires. L'entreprise Tourneau, la mieux-disante et d'excellente réputation réalisera les travaux pour un montant de 20 440,75 € H.T. Le montant de la DETR s'élève à 17 387€.

Les enfants de l'école maternelle Danielle Mitterrand :

Cette année, nous avons travaillé sur le thème du "vivre ensemble". Nous avons découvert toutes nos différences et appris à ne pas en avoir peur. Nous avons mieux compris ce qu'était un préjugé et nous avons compris que vivre tous ensemble était ce qu'il y avait de plus chouette. Nous avons lu plein de livres pour réfléchir à tout cela. Nous avons aussi réfléchi dans les ateliers philo. Nous sommes allés voir "Ernest et Célestine" au cinéma.



Et puis, nous avons travaillé avec Florent, musicien intervenant de RESO, et Serge, danseur à l'Abbaye de Corbigny, pour monter un grand spectacle. Nous avons tous beaucoup travaillé, avec les copains de Gâcogne et de Brassy. Nous avons appris à danser ensemble, à chanter ensemble, à nous écouter, à nous faire confiance, à être plus attentifs les uns aux autres.



Le mardi 28 juin, nous présenterons deux fois notre spectacle à Lormes: le matin pour les autres écoles du Bassin Pédagogique et le soir pour nos familles.

Notre spectacle s'appelle "Liberté, Egalité, Fraternité" parce que nous avons découvert ce que cela veut dire tout au long de cette année. Nous sommes très fiers et très contents de faire tout ça ensemble.



Cette année, nous avons préparé un grand voyage: nous sommes partis 3 jours sans Papa et Maman en classe-découverte. Nous étions à Tannerre-en-Puisaye, du 6 au 8 avril 2016.

Avant de partir, nous avons peur de dormir sans Papa et Maman. Mais nous avons mis dans nos valises nos Doudous, des boîtes à bisous, des photos, des petits mots...et nous sommes partis à l'aventure. Tout le monde était là, même les copains de Gâcogne.

En classe-découverte, nous avons joué dans le grand parc: il y avait plein de petites maisons et des ballons pour jouer. On s'est fait des nouveaux copains.



Nous nous sommes lavés tous seuls. C'était rigolo dans la douche parce qu'il y avait plein de tuyaux. Le robinet du lavabo était rigolo aussi parce l'eau sortait quand on mettait la main dessous. Nous avons dormi avec nos copains dans la chambre: Nous avons dormi sans nos Papas, Mamans, nos frères et soeurs pour la première fois et on n'a même pas pleuré. Nous avons mis nos pyjamas tout seuls, fait nos lits.

Nous avons mangé comme des grands, au restaurant: c'était super !



Nous avons bu avec un bol, nous avons tartiné le beurre et la confiture tout seuls. Nous avons coupé nos viandes tout seuls.

A la ferme, nous avons vu des chevreaux qui venaient de naître, et puis des paons qui faisaient la roue, des cochons, des chevaux, des

ânes, des moutons, des vaches. Les plus petits ont donné le biberon aux bébés animaux, c'était la première fois. Les plus grands ont traité une chèvre: c'était la première fois aussi.

Au château de Guédelon, nous avons vu comment les ouvriers faisaient pour construire le château. Nous avons vu qu'ils prenaient des pierres dans la carrière et qu'il fallait les tailler. Nous avons vu qu'ils coupaient des chênes et qu'il fallait les équarrir. Nous avons vu qu'ils fabriquaient des tuiles et des carreaux avec de la terre.

Nous avons fait de la poterie nous aussi: avec de l'argile, nous avons construit une tasse. Le deuxième soir, nous avons fait une fête. Nous étions déguisés en chevaliers et en princesses. Nous avions des épées qui s'allument. C'était terrible !!!

La classe-découverte, c'était super ! On a fait un grand carnet de voyage en revenant avec plein de photos et de documents pour raconter. Comme ça, on s'en souviendra toute notre vie.

NB de l'équipe enseignante: Merci aux communes qui ont soutenu ce projet, aux familles aussi.



Quelques scènes de la vie quotidienne

Commission Communication, culture, loisirs, tourisme

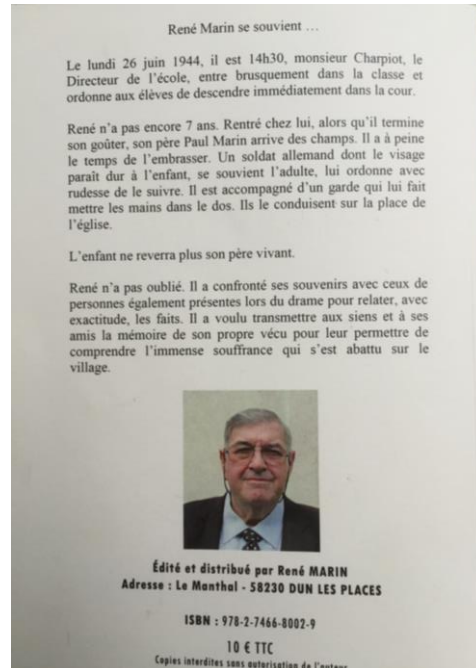
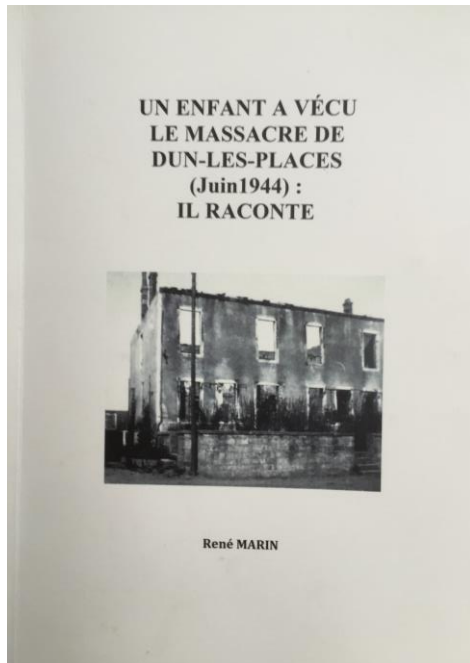
1) Communication :

- **Guide pratique - Rappel :** tous ceux qui ne l'ont pas encore en leur possession peuvent venir le chercher en mairie (gratuitement). N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse E-mail à cette occasion.

- **Le site Internet** : officiel de DUN-LES-PLACES est consultable en tapant www.dun-les-places à partir de votre moteur de recherche.

2) Culture :

Monsieur René Marin, fils de Monsieur Paul Marin, fusillé lors du massacre du 26 Juin 1944 réédite son ouvrage paru en 2015 :



Ce livre est disponible à La Poste à Dun-les-Places, à la librairie Aupair à Corbigny ou par correspondance (Monsieur Marin – Le Montal – 58230 Dun-les-Places).

La vie des Associations :

L'association « Sauvegarde de l'Eglise Sainte-Amélie » :

La saison estivale est commencée et voilà que l'on s'affaire de toute part, l'on va à droite, à gauche, cherche ce qui irait le mieux et l'on envoie des mails et l'on téléphone, une vraie ruche!..

C'est vrai, le mois de juillet est animé en manifestations, le dimanche 3 juillet à 15H30, concert "*Les Violoncelles de Soizic reviennent*", pour la seconde fois, Mireille LARRIBE et son école nous offrent un beau programme musical, moment attendu pour les mélomanes, un grand merci pour la générosité de ces artistes. L'on enchaîne avec le vide grenier le 16 juillet, que chacun fasse les coins de son grenier, il y dort toujours des trésors oubliés, ils peuvent trouver preneur ce jour-là.

Et...le 27 et 28 juillet, représentation "*Place à l'Opéra*" avec le chœur des Cantaduns, comme nous vous l'avions déjà annoncé, cette année ce spectacle sera présenté sur 2 jours, les réservations sont ouvertes depuis le 15 juin à l'office de tourisme de Lormes.

Contact pour réservations : ot.morvandeslacs@wanadoo.fr - Tél. 03 86 22 82 74

Nous avons tenu compte des remarques du public et pour une meilleure visibilité, nous avons réduit le nombre de personnes à chaque représentation, pour cette même raison, nous avons lancé une campagne de financement participatif pour l'achat d'une scène modulable. Nous souhaitons nous doter de cet outil de travail car ce jour-là, à l'église Sainte Amélie, c'est de l'opéra que nous présentons, pas de concert. Cet ensemble de plateaux modulables et réglables en hauteur nous permettra d'améliorer la visibilité pour les spectateurs et de mettre en valeur les spectacles présentés. Si le projet vous intéresse, rendez-vous sur le site www.kisskissbankbank:

<https://www.kisskissbankbank.com/projects/l-opera-en-campagne>

Renseignements : SéSA - Tél. 09 61 62 07 75

Notre objectif, cette année, est de pouvoir clôturer la deuxième souscription faite à la Fondation du Patrimoine afin que la municipalité puisse bénéficier de la subvention, votre aide nous est très précieuse, vous pouvez joindre l'utile à l'agréable en participant à ces manifestations, d'avance, nous vous en remercions.

Nous vous souhaitons une belle saison d'été.

Le bureau

DUN-LES-PLACES
Eglise Sainte Amélie
3 JUILLET 2016
15 H 30
les Violoncelles de Soizic
Offenbach
Schubert
Chopin
Weber
Bach
...
reviennent
8€ Renseignements : 09.61.62.07.75
Au profit de l'association Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie

Sauvegarde de  l'église Sainte-Amélie
DUN-LES-PLACES
Samedi 16 JUILLET
GRAND
VIDE-GRENIERS
Installation des stands à partir de 7 heures
Avec petite restauration
1,50 € le mètre linéaire


Place à l'Opéra
Un spectacle lyrique participatif
au cœur du Morvan
Gluck, Bellini, Verdi, Strauss, Gerschwin
28 & 29 juillet 2016
DUN-LES-PLACES
19h à l'église Sainte Amélie
Avec Le chœur "LES CANTADUNS"
MARIE DUISIT soprano, BELINDA KUNZ mezzo soprano,
FRÉD FOUCHER et CHRISTOPHE GRIVEAU trompettes,
LAURENT SULTAN clarinette, JEAN-GUILAUME CATTIN percussions,
FRANÇOIS DE ORADOR et JEAN-DOMINIQUE BURRONI piano et direction,
RICHARD LAILLIER scénographie, MARIE DUISIT et RICHARD LAILLIER mise en scène,
direction artistique
JEAN-DOMINIQUE BURRONI, de l'Opéra de Paris
Réservation : 03 86 22 82 74 Tarifs : 15 euros / 5 euros - de 12 ans
Office de tourisme de Lormes : ot.morvandeslacs@wanadoo.fr
www.lescantaduns.com

Pour éviter les difficultés d'accueil de 2015, nous avons demandé à l'office du tourisme de Lormes de faire les réservations et de vendre les billets.

**Pour réserver, appeler au :
03 86 22 82 74**

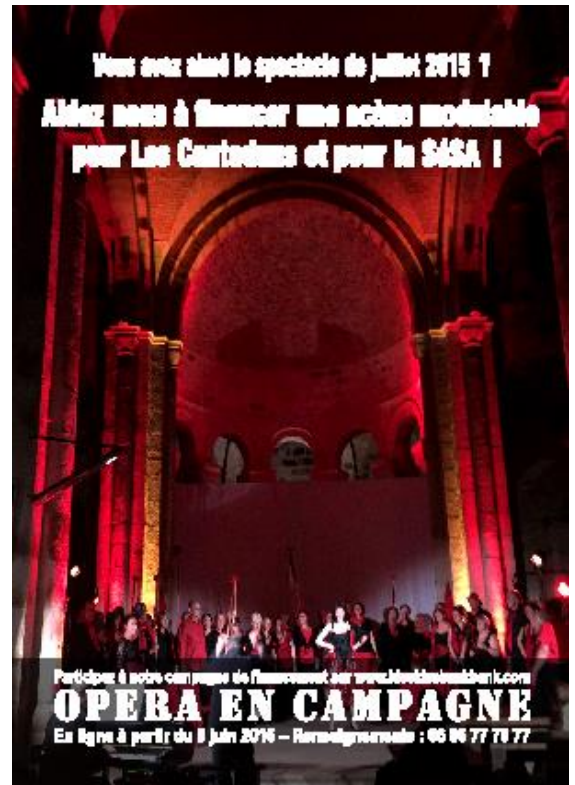
Faites vos réservations dès dès à présent car, alors même que la publicité n'est pas encore diffusée beaucoup de billets sont déjà vendus

Nous vous rappelons que votre soutien est attendu pour l'achat d'une scène modulable vous permettant à tous d'apprécier la très belle mise en scène offerte par Musicalement Vôtre. Vous pouvez faire un don sur le site de financement participatif à l'adresse suivante :

<https://www.kisskissbankbank.com/l-opera-en-campagne?ref=search>

Si vous avez des difficultés pour vous connecter ou faire votre don, vous pouvez nous le faire parvenir à l'adresse suivante :

SéSA – Mairie
58230 DUN LES PLACES
Soyez remercié de ce que vous ferez.



Le Comité des fêtes :



C'est sous un magnifique soleil que se sont déroulés la foire et le vide-grenier. Tout s'est très bien passé.



Les différentes animations ont attiré beaucoup de monde jusqu'en début de soirée

Malheureusement, vu le temps, nous avons dû annuler la fête de la musique espérons que l'année prochaine le soleil sera au rdv.

Pour cet été nous vous proposons encore les animations suivantes :

- Concours de pétanque du samedi 23 juillet

- Feu d'artifice, marché nocturne et repas le samedi 6 Août
Nous comptons sur vous!!!!

L'équipe du comité des fêtes

Le Carrefour de DUN :

L'ÉTÉ DU CINÉ

Et oui l'été aussi le carrefour de Dun propose ses séances gratuites de cinéma sur grand écran, on ne se prive pas comme ça des bonnes choses, du plaisir de regarder un film ensemble et de se retrouver après autour d'un verre pour en parler...ou pas, en tous cas pour papoter de choses et d'autres et même de la pluie et du beau temps !

Au programme un film surprenant et bien mené, pour la première séance de l'été

SAMEDI 2 JUILLET À 19H avec « AU YEUX DE TOUS » de Cédric Jimenez et Arnaud Duprey, où nous suivrons un jeune informaticien et geek, quand le hasard et sa perspicacité vont l'entraîner dans une enquête haletante.

L'ÉVÉNEMENT :

Depuis 8 ans l'asso du ciné fait la fête en toute simplicité au mois d'août. Avec, bien sûr, un film; « Marguerite » de Xavier Gianotti, pour rire, s'émouvoir et écouter chanter; un clin d'œil aux Cantaduns qui ravissent toute la région avec leur spectacle digne d'un grand opéra tant la sincérité et les talents cachés l'animent!

La fête du ciné c'est aussi partager un repas «simple et bon» concocté par l'équipe bénévole avec une animation musicale pour fredonner, donner de la voix et se donner du baume au cœur.

Nous écouterons Jean et Patrice et ils nous feront chanter, au sens propre bien sûr!

PETIT CHANGEMENT À NOTER DANS VOS AGENDAS ET AUTRES TABLETTES, CETTE ANNÉE CE SERA LE **VENDREDI 5 AOUT** et non le samedi.

Pour les horaires rien de changé.

Film à 17h «Marguerite» -19h Apéritif - 20h repas et animation musicale.

CONSEIL DE DERNIÈRE MINUTE: PENSEZ À RÉSERVER VOTRE REPAS:
carrefourdedun@gmail.com TEL : 06 71 58 85 58

13€ POUR LES ADHÉRENTS - 20€ POUR LES NON ADHERENTS - 5 € pour les enfants - Menu: (Entrée, plat, fromages et dessert)

ADHÉSION POUR L'ANNÉE À L'ASSOCIATION: 5 €

A bientôt donc

Toute l'équipe vous souhaite un bel été en Morvan.

Association La Mémoire de Dun-les-Places

Notre dernière assemblée générale s'est tenue le samedi 14 Juin. Elle a décidé à l'unanimité des présents d'arrêter son activité.

Notre présence à MORVAN-TERRE DE RESISTANCE, le regroupement de toutes nos forces au sein de cette nouvelle association nous permet de nous projeter dans l'avenir pour gérer avec sérénité le Mémorial.

Quant au travail, toujours à l'ordre du jour concernant la remise en état et la valorisation des deux chapelles du VIEUX- DUN, nous pouvons penser que la municipalité saura continuer la mise en valeur de ce patrimoine. Peut-être même que l'association de Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie (SéSA) qui aide activement la remise en état de l'église pourra un jour se pencher sur cette grande page

d'histoire qu'est l'histoire du Vieux-Dun. L'appel est lancé.

Dans tous les cas merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont soutenus, durant 15 ans, merci aux 70 adhérents qui chaque année nous ont remotivés quand le chemin était difficile. Merci à tous mes amis du bureau et une pensée pour Claude MAULINI, sans qui rien ou presque n'aurait été possible.

Quant à la réalisation du mémorial, il s'agit de l'aboutissement de plus de 10 années de réflexion, de recherches et d'espoir.

Il a un fil conducteur : s'inscrire dans la vie du village.

Il a une règle : ce n'est pas un musée, son dynamisme est dû au fait qu'il n'est fait que d'images et de sons.

Il a un objectif : faire réfléchir à la barbarie toujours fidèle accompagnatrice des pas de l'homme afin de déceler à temps ses ressorts et sa construction.

Enfin, il est pour les Dunois surtout la preuve que les gars de DUN-LES-PLACES ne sont pas morts pour rien.

Nous invitons tous les habitants de la commune à venir le visiter. L'entrée est gratuite pour les adhérents à MORVAN-TERRE DE RESISTANCE.

J'espère que la vie de ce lieu sera belle et durable. Ouvert depuis un mois, ce sont 700 personnes qui en ont passé la porte (je ne compte pas les 600 qui l'ont découvert le jour de la foire).

Parrainé par Monsieur Robert Badinter et Madame Anne Emery-Dumas, sénatrice et petite-fille de fusillé, inauguré le 26 Juin prochain par le Président de la République, voilà de quoi lui donner une dimension nationale.

Pour le bureau de l'association, Claude Pichot

Pour adhérer à Morvan-Terre de résistance-Arorm :

Le bulletin d'adhésion est disponible au Mémorial, au Musée de la Résistance
Vous pouvez aussi le télécharger sur le site :

<http://www.museeresistancemorvan.fr/>

et l'envoyer avec votre cotisation au Musée de la Résistance – Maison du Parc
58230 SAINT-BRISSON

Montant de la cotisation : - 15 € pour les adhérents directs

- A partir de 30 € pour les membres bienfaiteurs

Mémorial : horaires d'ouverture : Le Mémorial est ouvert au Public du 7 Mai au 11 Novembre et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Mémorial est ouvert toute l'année pour les groupes sur réservation (03 86 78 72 99)

Mai à Août : du mercredi au vendredi de 10 heures à 13 heures et de 14 h à 18 heures

Mardi, samedi et dimanche : de 15 h à 18 h

Septembre à Novembre : du mercredi au vendredi : de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Samedi et dimanche : de 14h à 17 h.

Tarifs : Tarif plein : 5 €

Pass-Clé musée : 3,50 €

Pass-Résistance : Mémorial et Musée de la Résistance : 8,80 €

Gratuit pour les enfants de moins de 8 ans

Vos services

Agence postale -- Bibliothèque -- Point infos tourisme

Rappel des heures d'ouverture : Du mardi au samedi de 9h à 12h

N° de téléphone : 03 86 78 41 60

L'agence postale sera fermée du 14 au 18 Juillet inclus et du 13 au 15 Août inclus

Bibliothèque : vous pouvez emprunter et rapporter vos livres à l'agence postale, tous les matins du mardi au samedi inclus. De nouveaux livres vous attendent et pour les enfants et pour les adultes.

Infos pratiques

Inscriptions sur les listes électorales : vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales, pour les élections 2017 et suivantes.

Cours de guitare à la mairie : Monsieur Legouge tous les lundis soir (à partir de 17h). Renseignements et tarifs au 06 73 50 51 80.

Cours d'anglais :

En petits groupes, à partir de septembre. Pour tous renseignements appeler :

- Annemiek Tjihuis, professeur d'anglais au 03 86 76 20 73 ou
- Miriam Mathieu au 03 86 84 62 96

Horaires de tonte à Dun et dans les hameaux :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Le dimanche : de 10h à 12h - Pour la tranquillité de tous.

Divers

Protection du bocage et des haies : le Parc Naturel régional du Morvan, en la personne de son président, Patrice Joly nous informe recevoir de nombreux appels concernant l'arrachage de haies sur les parcelles agricoles. Le parc sensibilise à la conservation du bocage, soulignant que les haies font partie intégrante de la qualité du paysage et des communes, de la richesse de la faune et jouent un rôle dans la qualité des eaux et limitent l'érosion des sols. Depuis le 1^{er} janvier 2015 la conservation des haies, arbres isolés, mares fait partie de la réglementation sur les bonnes conduites agro-environnementales. Une fiche BCAE VII – maintien des particularités topographiques est disponible sur le site du ministère de l'agroalimentaire et de la forêt (agriculture.gouv.fr) ou consultable en mairie.

Evénements



Cérémonies du 26 Avril
et du 8 mai

Comme chaque année ces cérémonies ont été des moments de recueillement intense et de souvenir.



Toutes les commémorations en 2016

Le 19 Mars - Le 26 Avril - Le 8 Mai - le 26 Juin - Le 11 Novembre



Le 25 Juin 2016

A la veille de la commémoration du 26 Juin et de l'inauguration du Mémorial et à l'initiative de son Président, Claude Pichot, la mémoire de Dun, a réuni les familles des victimes du massacre du 26 Juin 1944 pour une visite au Mémorial suivie d'un concert, des pièces de théâtre de Raymond Balloux et d'un dîner, à la salle des fêtes de Brassy (celle de Dun étant occupée).

Musicalement Vôte a offert le concert. Jean-Dominique Burroni, chef de la musique de scène à l'opéra de Paris,

s'est mis au piano et Georges Laurière au chant. Ils ont interprété une quinzaine de chansons de l'après-guerre, dont Envoi de fleurs, d'Henri Bernard et Paul Delmet qui évoque bien des souvenirs à ceux des élèves qui avec leur institutrice préparaient les bouquets de fleurs pour le mémorial des fusillés en chantant cette chanson, dans l'immédiate après-guerre.

La compagnie du Globe a offert les 2 pièces de Raymond Balloux.

La municipalité a offert le plat principal du dîner et les bénévoles ont offert les entrées et desserts.

Les familles, ainsi rassemblées, ont tenu à saluer cette initiative qui leur a permis de se retrouver et de se revoir.

Un grand merci à tous les artistes, à la mémoire de Dun, à la municipalité et aux bénévoles pour cette soirée très réussie.

A venir :

- **Vos films du trimestre avec le Carrefour de Dun à 19 h 00**
- le samedi 2 Juillet : Aux yeux de tous
- le Vendredi 5 Août : à 17 H : Marguerite suivi du repas du Carrefour de Dun
- le samedi 3 Septembre: Les héritiers
- . Le 3 Juillet : concert Les Violoncelles de SOIZIC reviennent à 15h30 à l'église Sainte-Amélie
- . Le 16 Juillet : vide-grenier à partir de 7 heures à Dun-les-Places
- . Le 23 Juillet : concours de pétanque
- . Les 28 et 29 Juillet : Spectacle PLACE A L'OPERA – Eglise Sainte-Amélie
- . Le 6 Août : Marché nocturne – Repas – Feu d'artifice

